

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 25034</p>
---	---	---

SEANCE du : 24 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 mars 2025.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Thierry BAUDOIN	Bruno COTHOUIS de 18h30 à 21h25 et à partir de 21h41	Jean-François MOREAU	Rodolph THIBAudeau jusqu'à 21h35
Bérangère BAZANTAY	Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	
Hélène BROSSEAU	Pascale FERCHAUD de 18h30 à 21h25 et de 21h41 à 22h11	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Constance MACKOW, pouvoir à Alain ROBIN	Anne ROUX, pouvoir à Jean-François MORIN	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN	Florence BAZZOLI	Philippe ROBIN
Sandrine DELUGEAU	Pascal GABILY	
Bruno COTHOUIS à partir de 21h25 jusqu'à 21h41	Pascale FERCHAUD à partir de 21h25 jusqu'à 21h41 puis à partir de 22h11	Rodolph THIBAudeau à partir de 21h35

Secrétaire de séance : Thierry BAUDOIN, assisté des services de la Ville

Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
Thierry NOMBALAY, Directeur du Service Financier



Participation du budget Régie du Golf 18 trous pour l'acquisition d'un tracteur

Jean-François MOREAU présente le dossier.

En septembre 2024 la Commune de Bressuire a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur hydrostatique de marque John Deere pour les besoins des services municipaux (inventaire n° 20244388), au prix de 46 200 €.

Ce nouveau tracteur a été acquis en remplacement d'un tracteur John Deere 3036 vétuste qui a été vendu sur Agorastore.

Considérant que ce nouveau matériel sert quasi exclusivement pour les besoins de la régie golf 18 trous, il convient de fixer un montant de participation financière de la régie du golf 18 trous à verser à la Commune.

Le montant de la participation de la régie Golf 18 trous est fixé à 38 500 €.

Cette participation sera à verser sur une durée de 8 ans (durée de vie du matériel), selon l'échéancier suivant :

- De 2025 à 2031 : 7 versements pour des montants respectifs de 4 800 €.
- Pour l'année 2032 un versement d'un montant de 4 900 €.

L'échéance annuelle est fixée au 30 avril de chaque année, la Commune de Bressuire émettra un avis de somme à payer à l'encontre de la régie du golf 18 trous.

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20250327-DG_DEL_2025_034-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Le tracteur John Deere reste propriété de la Commune de Bressuire, les frais d'entretien du tracteur restent également à la charge de la Commune.

Cette participation de la régie 18 trous à la Commune de Bressuire constitue une recette d'investissement pour la Commune à imputer à l'article budgétaire 1316 Subvention autres établissements publics locaux.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'ACCEPTER** la participation de la régie golf 18 trous pour le financement de ce tracteur John Deere à hauteur de 38 500 €.
- **DE FIXER** le remboursement de la régie golf 18 trous sur une période de 8 ans.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Thierry BAUDOUIN



Le Maire, 
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20250327-DG_DEL_2025_034-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : 27 MARS 2025